

**Inondations à Jette  
L'administration  
en quête de solutions**



**Les commerces du Miroir  
sur un plan**



**15.8.2008  
Retro-Foot**

# Jette Info

n° 155



## Partez en vacances l'esprit serein

**TOUS LES DÉTAILS EN PAGE**

# 9

Les vacances d'été sont enfin en vue. Un agréable voyage se profile peut-être à votre horizon. Veillez à la sécurité de votre domicile lorsque vous partez en voyage. Vous éviterez ainsi de voir un sympathique moment de détente s'achever dans l'amertume. La zone de police vous aide en surveillant votre habitation pendant votre absence et en vous donnant les conseils des conseillers en technoprévention. Notre dossier vous fournit déjà une série d'astuces pour partir en vacances l'esprit serein.

**Editeur responsable:  
Hervé Doyen, Bourgmestre**

Chaussée de Wemmel 100  
1090 Jette

Tél.: 02.423.12.11

E-mail : communication.1090@jette.irisnet.be  
BUREAU DE DEPOT BRUXELLES 9

## Il s'est dit au conseil communal...

*Les conseillers communaux se sont réunis le 28 mai dernier pour débattre de différents aspects de la vie communale. Voter l'aménagement des voiries, l'entretien des bâtiments communaux ou désigner des membres du corps enseignant dans les écoles communales sont autant de sujets qui font partie des compétences de cette assemblée. Voici une sélection des points débattus lors du conseil du mois de mai.*

### Survol d'avions - Jette

#### interpelle la Région et l'Etat

Les nuisances causées par le survol incessant des avions au-dessus de Bruxelles en mai dernier ont poussé les conseillers communaux à adopter une motion relative à l'intensification des survols. Cette motion porte sur différents points. Tout d'abord, la commune de Jette a décidé d'alerter les autorités fédérales de la systématisation des survols à basse altitude de son territoire et exigera qu'il soit mis fin à cette situation. Ensuite, notre commune souhaite interpeller la Région de Bruxelles-Capitale pour le contrôle des dépassements des normes de bruit. Enfin, Jette exhorte les autorités fédérales à tenir compte de la sécurité de la population bruxelloise dans tout plan de répartition des vols au départ et à l'arrivée de l'aéroport de Bruxelles-National. Ces revendications seront remises aux instances concernées.

### Chemin des Moutons - Accès réservé

Nous vous annonçons dans le Jette Info du mois dernier que la commune de Jette entendait mettre un terme aux

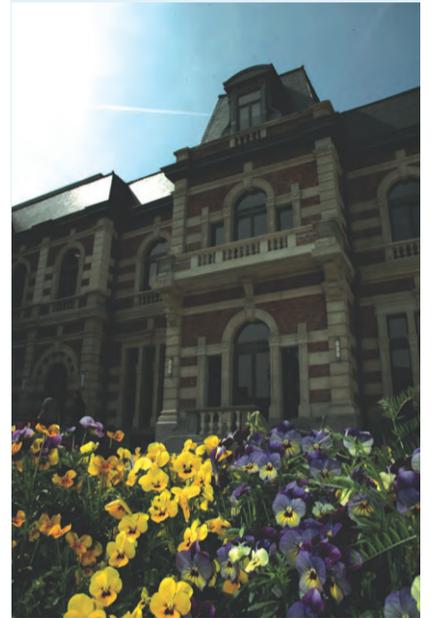
diverses incivilités qui ont cours au chemin des Moutons (dépôts clandestins, utilisation intempestive de quads et autres véhicules à moteurs,...) afin de préserver ce cadre de verdure. C'est dans cette optique que les conseillers communaux ont approuvé une modification du règlement général de police qui réserve l'accès du chemin des Moutons aux seuls piétons, cyclistes et cavaliers. Une signalisation sera placée à l'entrée du chemin pour rappeler cette mesure.

### Promotion sociale - Création d'une formation "langue chinoise" de niveau moyen

Il y a deux ans, Jette était la première commune bruxelloise à proposer des cours de chinois en soirée. Vu le succès remporté par cette formation de niveau élémentaire et l'assiduité des participants, le conseil communal a marqué son accord sur la création d'une classe de niveau moyen en langue chinoise. Vous trouverez les détails sur les cours communaux de promotion sociale J.-L. Thys en page 19.

UNE QUESTION SUR  
LA COMMUNE DE JETTE ?

Surfez sur  
[www.jette.be](http://www.jette.be)



### LA MAISON COMMUNALE

Chaussée de Wemmel 100  
1090 Jette - Tél.: 02.423.12.11

### Horaires des services communaux en juillet et août

Tous les services : du lundi au vendredi de 8h30 à 14h

Population, Etat civil et GEFICO (Finances) ne sont pas ouverts jusqu'à 19h le jeudi.

Ouverture du lundi au vendredi de 8h30 à 14h.

### Hôtel du conseil

Place Cardinal Mercier, 1  
1090 Jette

• Commissariat de police  
Tél.: 02.412.68.06

### Agence Locale pour l'Emploi

Rue L. Theodor, 204  
1090 Jette  
Tél.: 02.421.65.00

### CPAS

Rue de l'Eglise St-Pierre, 47  
1090 Jette  
• Secrétariat: 02.422.46.11  
• Service social: 02.422.46.40

### Agence Immobilière Sociale de Jette

Résidence Essegheem 2  
Rue Jules Lahaye 288  
1090 Jette  
Tél.: 02.421.70.90/91

## Attention!

### Horaires d'été de l'administration communale

Du lundi au vendredi de 8h30 à 14h

Pas d'ouverture le jeudi jusqu'à 19h

La prochaine séance du conseil communal se tiendra le 24 septembre à 20h à l'Hôtel du Conseil.

## Enfin les vacances d'été



Enfin les vacances d'été. Les élèves ont terminé leurs examens et les parents se réjouissent de leurs vacances attendues de longue date. Les jeunes qui viennent d'achever leur dernière année peuvent se lancer sur le marché de l'emploi, à la recherche d'un job sur mesure. Pas toujours évident car la Région bruxelloise connaît un taux de chômage élevé. Différentes initiatives ont été mises en place, au niveau régional, pour soutenir ces jeunes dans leur recherche d'emploi. Mais la commune entend aussi apporter sa pierre à l'édifice. L'ambition est de créer une "Maison de l'emploi" à Jette, où les chômeurs trouveront assistance pour leur insertion dans le marché du travail (lire en page 6). Cet organe, combiné à une étroite collaboration entre la commune, le CPAS, Actiris et l'ALE, permettra d'aider de manière significative ce groupe de population. Une bourse à l'emploi sera également organisée dans la salle communale des Fêtes le 25 novembre. Les employeurs et les demandeurs d'emploi pourront s'y rencontrer.

Qui dit été pense aux soldes. Jette connaît une riche vie commerciale; il en résulte que vous n'avez pas à vous déplacer bien loin pour effectuer vos achats. Si vous faites vos courses à vélo, vous pouvez en outre remporter l'un des nombreux prix du concours "J'achète à vélo" (lire en page 5). Si vous vous rendez au Miroir pour les soldes d'été, vous trouverez aisément le bon magasin. Atrium et l'administration communale ont conçu un plan qui reprend tous les commerces de la place Astrid et alentours (lire en page 14).

Si vous avez prévu de partir pendant vos congés d'été, veillez à respecter quelques règles de sécurité. La zone de police et le service de technoprévention vous aident à prévenir les risques de cambriolage en surveillant votre domicile ou en vous donnant des astuces simples pour le protéger (lire en page 9). La police s'investit chaque jour pour votre sécurité et votre bien-être et essaie d'évoluer constamment. Saviez-vous, par exemple, que vous pouvez déposer une plainte par internet? Notre zone de police Bruxelles-Ouest a participé au projet pilote de police-on-web qui vous permet de signaler un vol de vélo, un vol à l'étalage ou un acte de vandalisme (dégradation ou graffiti). Plus de files d'attente dans ce commissariat électronique, accessible 24h sur 24 et 7 jours sur 7 (lire en page 7).

Laissez-moi conclure en vous souhaitant de magnifiques vacances d'été, pleines d'ambiance, de soleil et de plaisir.

Hervé Doyen, votre député-bourgmestre

# Le conseil communal s'informatise

## Consultez les comptes rendus du conseil via le guichet IRISbox



Les jours du papier au bureau sont comptés. L'évolution technologique nous permet de communiquer sans avoir à imprimer quelque document que ce soit. C'est bon pour notre budget et pour l'environnement. L'administration communale suit cette évolution et a implanté, en collaboration avec le Centre d'Informatique de la Région de Bruxelles-Capitale (CIRB), un projet qui permet la publication et la consultation du conseil communal via IRISbox. On peut déjà, grâce à ce guichet électronique, commander des documents administratifs comme un

extrait d'acte de naissance ou une déclaration de changement d'adresse.

### Le conseil en ligne

Cette information dématérialisée est destinée aux échevins, membres du conseil communal, journalistes, habitants et autres groupes d'utilisateurs. Un code d'accès est toutefois requis pour certains documents à caractère confidentiel. L'identification pour les documents confidentiels se fait par la carte d'identité électronique (e-ID).

La dématérialisation du conseil communal est devenue définitive en juin, après une période test de 3 mois. Les

échevins et les conseillers communaux ne reçoivent donc plus le dossier complet des délibérations sur papier. Cela permet une économie de plusieurs centaines de feuilles de papier par conseil communal.

Les Jettois pourront, via IRISbox, prendre connaissance du Rapport annuel, du budget et des comptes de l'administration communale ainsi que des délibérations du conseil communal, à l'exception des séances à huis clos qui concernent des personnes. Les délibérations sont donc désormais consultables sur <http://irisbox.irisnet.be>.

## L'art finlandais s'invite à La Maison communale



Le parvis de La Maison communale était rempli de curieux, le vendredi 27 juin, à l'occasion de l'inauguration de l'oeuvre d'art "Shortcut". Cette sculpture est le résultat artistique d'une collaboration avec l'Atelier 340 et constitue la première oeuvre de la promenade artistique "1 km à Jette".

L'artiste finlandais Jaakko Pernu a investi le jardin de La Maison communale pendant le mois de mai. Il a construit l'impressionnante oeuvre tridimensionnelle "Shortcut", une porte rectangulaire faite de branches d'arbre. Cela embellit encore plus la perspective du bâtiment communal merveilleusement rénové.

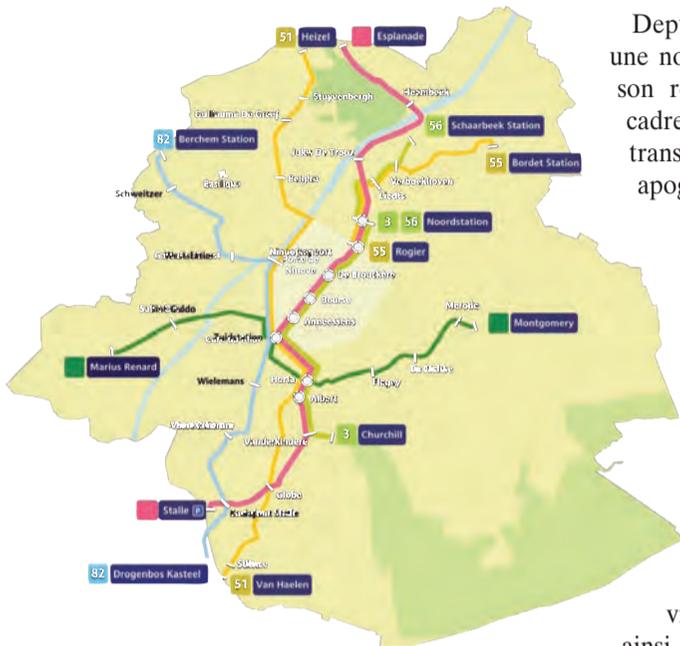
Jaakko Pernu, quinquagénaire, fait ce que l'on nomme de l'art environnemental. Il réalise des constructions à l'aide de branches, d'arbres et de plantes. Ces oeuvres reçoivent des noms poétiques

tels que "Kidnapping Nature", "Ground Beneath", "Subsonic", "Organ of Hearing",... Il a déjà présenté son art dans de grandes expositions internationales à Barcelone, Toronto, Helsinki,... Les Jettois peuvent donc maintenant eux aussi admirer son oeuvre unique sur le parvis de la chaussée de Wemmel 100. La sculpture "Shortcut" est la première oeuvre de la promenade artistique "1 km à Jette" dont l'ambition est de créer un parcours le long des oeuvres d'art des jardins publics et privés.

Cette oeuvre d'art a été réalisée avec l'Atelier 340. En échange de cette pièce dont la valeur est estimée à 17.500 €, il ne devra pas s'acquitter du paiement des canons du bail emphytéotique pour les bâtiments communaux qu'il occupe dans la drève De Rivieren pendant deux ans, ce qui s'élève à 3.820 €. Une petite touche d'esthétisme en ces temps de crise financière.



# La desserte Nord-Midi restructurée Nouveaux changements sur le réseau de la STIB



Depuis le 30 juin, la STIB a procédé à une nouvelle phase de modification de son réseau. Celle-ci s'inscrit dans le cadre de la large restructuration des transports publics qui connaîtra son apogée en 2009 avec le bouclage de la ligne 2 du métro. Cette restructuration affecte principalement l'axe Nord-Midi et a des répercussions indirectes sur la desserte de notre commune.

L'axe Nord-Midi est l'un des axes les plus fréquentés de Bruxelles. Afin d'y améliorer en journée la régularité du service, deux lignes de tram à haute fréquence desservent désormais le centre-ville: la ligne 4 (Stalle-Esplanade) ainsi que la nouvelle ligne 3 (Gare du Nord-Churchill).

## Le réseau de tram adapté partout... et à Jette?

Dans la foulée de cette modification, la STIB a adapté le trajet de quelques autres lignes de tram et crée une nouvelle

ligne 51. Cette nouvelle ligne 51 (Heysel-Van Haelen) reprend le trajet Heysel-Gare du Midi de la ligne 81 et le trajet Gare du Midi-Silence de la ligne 55. Cela signifie donc que le 81 ne roule plus sur le territoire jettois; il ne dessert plus désormais que le tronçon Montgomery-Marius Renard.

La ligne 23, qui auparavant reliait le Heysel à Vanderkindere, est remplacée par la ligne 4.

## D'autres nouveautés

Du côté des bus, la ligne 11 (Schuman-Brussels Airport) a disparu au profit d'une extension de la ligne 21 (Ducale-OTAN) jusqu'à l'aéroport. En outre, trois nouvelles lignes de tram viennent d'être créées en soirée: les lignes 31, 33 et 83 remplacent les lignes 3, 81 et 82 après 20h.

La STIB assure qu'il s'agit de l'avant-dernière salve de changements avant la finalisation de son plan de restructuration "tram/bus" entamé en 2005. Avec pas moins de 277,3 millions de déplacements assurés en 2007, nombre en hausse constante depuis 1999, la société de transports en commun se doit d'améliorer son offre de mobilité alternative. Ce sera donc chose faite l'année prochaine, lorsque la ligne 2 de métro sera bouclée.

## Augmentation alarmante des convois exceptionnels dans le boulevard de Smet de Naeyer La commune propose des solutions au pouvoir fédéral

*Le boulevard de Smet de Naeyer est l'un des plus importants axes de circulation de la Région de Bruxelles-Capitale. Il est régulièrement emprunté par des convois exceptionnels. Le nombre de ces convois a crû de manière inquiétante ces derniers mois, augmentant l'inconfort des riverains. Le bourgmestre Hervé Doyen insiste pour que la Région et les autorités fédérales trouvent une solution durable à ce problème.*



Les traversées de convois exceptionnels dans le boulevard de Smet de Naeyer provoquent de nombreux désagréments pour les riverains. Les convois se déroulent principalement la nuit et génèrent des nuisances sonores. La couche d'asphalte souffre également de ces transports, qui provoquent, en outre, d'importants problèmes de stationnement dans le quartier. De plus, les habitants sont souvent prévenus à la dernière minute des interdictions de stationnement, avec pour conséquence que des véhicules sont fréquemment enlevés par la fourrière.

Depuis le début 2007, le nombre des convois exceptionnels a fortement augmenté. En 2005 et 2006, on comptait 16 traversées par an, en 2007 ce nombre s'est élevé à 64. Et depuis le début de cette année, on en a déjà comptabilisé 50, soit un tous les trois ou quatre jours!

La traversée de ces convois exceptionnels relève d'une compétence fédérale. En tant que député régional, le bourgmestre Hervé Doyen a interpellé le ministre de la Mobilité et des Travaux publics Pascal Smet qui a, à son tour, fait appel au secrétaire d'Etat à la Mobilité Etienne Schouppe. Une concertation sera organisée entre les parties concernées afin de dégager une solution à ce problème. Le but est de parvenir à un accord de collaboration entre les autorités fédérales et les trois Régions sur l'organisation des convois exceptionnels. Une meilleure concertation peut déjà constituer une partie de la solution. Les transports pourraient être mieux groupés ou l'on pourrait envisager d'autres modalités (autoroutes, chemins de fer, voies fluviales). Nous vous tiendrons informé(e) des développements dans le Jette Info dès que ces propositions seront coulées dans une réglementation concrète.

# Le shopping en bicyclette



Pour la cinquième année consécutive, le GRACQ – Les Cyclistes Quotidiens et le Fietsersbond Brussel lancent l'opération "J'achète à vélo" dans une dizaine de communes bruxelloises, dont Jette, du 25 août au 17 octobre 2008. L'occasion de se rappeler ou de se donner l'idée d'aller faire ses courses à vélo.

"J'achète à vélo" est une opération-concours qui vise à encourager l'usage du vélo comme moyen de déplacement privilégié pour aller faire ses courses. Alors que nos villes sont congestionnées par le trafic automobile, que la qualité de l'air ne cesse de se dégrader et que le prix du carburant à la pompe augmente de manière vertigineuse, le vélo permet de rendre nos centres-villes plus agréables, de se déplacer sans polluer et d'économiser du temps et de l'argent.

Le principe de l'opération est simple: chaque fois que vous faites un achat chez un commerçant participant, celui-ci appose un cachet sur une carte de participation. Une fois celle-ci complétée, même partiellement, vous la déposez dans l'urne (il y en a une dans chaque commerce qui prend part à l'opération). Les gagnants seront tirés au sort et recevront des bons d'achat pour se fournir en matériel vélo.

Pour connaître les commerçants participants, repérez les autocollants dans les vitrines ou les logos apposés sur la chaussée.

Renseignements: GRACQ – Les Cyclistes Quotidiens - [www.gracq.org](http://www.gracq.org)

## Dimanche sans voiture Le 21 septembre 2008

Le 21 septembre prochain, le Dimanche sans voiture nous revient. Encore serait-il plus correct de parler de dimanche sans véhicule à moteur puisqu'il s'agit bien de cela: de 9h à 19h, il sera interdit ce jour-là d'utiliser voiture, moto, scooter, tracteur,... sur l'ensemble du territoire des 19 communes bruxelloises. Des exceptions sont toutefois prévues (lire plus bas).

La Semaine de la Mobilité, du 16 au

22 septembre et le Dimanche sans voiture constituent l'occasion rêvée de vivre la ville différemment: moins de pollution, moins de bruit, plus de convivialité. Cette initiative européenne permet aux citoyens de se réapproprier l'espace public le temps de quelques heures. Ils le font volontiers, comme le montrent les fêtes de quartier et autres barbecues qui fleurissent de-ci de-là et qui sont plus nombreux d'année en année.

La commune de Jette n'est pas en reste: diverses activités seront organisées, souvent à l'initiative des habitants, dans les rues jettoises. Promenades thématiques guidées à vélo (verdure, découverte de l'architecture,...), barbecues de comités de quartier, actions de sensibilisation aux modes de déplacement doux,... Vous trouverez le détail de ces activités dans le Jette Info de la rentrée.

### Travaux à Jette

Les mois de juillet et août sont des périodes de vacances pour la plupart d'entre nous. En juillet, les entreprises de construction ferment pour les traditionnels congés du bâtiment. Pas de chantiers prévus dans les trois semaines qui viennent donc, mais certains travaux sont d'ores et déjà planifiés pour la fin du mois de juillet.

#### Avenue du Sacré-Coeur - Rénovation du pont

La SNCB a l'intention de renouveler le tablier du pont de l'avenue du Sacré-Coeur qui surplombe la voie ferrée. Ces travaux commenceront le 28 juillet. Il s'agit d'un chantier lourd qui entraînera certaines perturbations de circulation. Ainsi, la circulation sur le pont sera interdite et les bus de la STIB effectueront un détour durant les travaux qui devraient être finis pour le 30 août.

#### Avenue de l'Exposition - Aménagement d'un plateau et création d'une traversée piétonne

Dès la première semaine du mois d'août, un plateau surélevé sera aménagé dans l'avenue de l'Exposition, à hauteur de la clinique Sans Souci. Ce ralentisseur de vitesse fera office de traversée piétonne entre les phase 2 et 3 du parc Roi Baudouin. Des déviations seront mises en place. Le chantier sera achevé pour le 30 août.

#### Carrefour des rues Léopold Ier et Tilmont - Rénovation du plateau

Le plateau surélevé aménagé devant l'école Saint-Michel a besoin d'une petite rénovation. Ce sera fait au début du mois d'août (réasphaltage), de sorte que le chantier sera achevé avant la rentrée scolaire. Des déviations seront mises en place.

### Qui peut circuler en voiture le 21 septembre 2008 ?

L'interdiction d'utiliser tout véhicule motorisé (voiture, moto,...) lors du Dimanche sans voiture s'applique à tous entre 9h et 19h. Certaines exceptions (transports en commun, taxis, véhicules d'utilité publique,...) sont toutefois prévues. A noter que, pour des raisons de sécurité, la vitesse maximale est limitée à 30 km/h sur l'ensemble du territoire régional.

Les personnes qui doivent impérativement utiliser leur véhicule le 21 septembre pour une raison exceptionnelle (raison professionnelle, médicale,...) sont tenues de demander un laissez-passer. Sachez qu'une telle demande ne donne pas automatiquement droit à une dérogation. Chaque cas est examiné par le secrétaire communal. Le formulaire de demande de dérogation est téléchargeable sur le site [www.jette.be](http://www.jette.be) et disponible à l'Accueil de La Maison communale depuis le mois de juin.

Les cartes pour handicapés sont assimilées à un laissez-passer, pour autant que le détenteur de cette carte se trouve dans le véhicule; en d'autres mots, cela suppose que la carte soit utilisée dans le respect des dispositions légales. Les personnes handicapées en possession d'une telle carte ne doivent donc pas demander de dérogation pour se déplacer en voiture.

Les demandes de dérogation doivent être introduites, entre le 1er août et le 17 septembre, à l'administration communale de Jette - cabinet du secrétaire communal - chaussée de Wemmel 100 - tél. 02.423.12.26 - fax: 02.423.12.25. Vous pouvez renvoyer votre formulaire de demande par poste ou par fax. Attention! Si vous souhaitez venir le déposer sur place, les bureaux 111 ou 113 vous accueilleront du 1er au 14 août et du 26 août au 17 septembre, entre 8h30 et 14h.

Les cartes de dérogations seront délivrées à partir du 26 août (aux personnes dont la demande aura été acceptée).





## L'emploi en ligne de mire du contrat de quartier

Les actions de revitalisation du contrat de quartier ne se limitent pas à la création de nouveaux logements, au réaménagement des voiries ou bâtiments à l'abandon. Elles concernent également le secteur socio-économique et l'emploi. Pour mener à bien les différentes initiatives relatives à ce sujet, la commune de Jette a récemment engagé une conseillère emploi qui, en collaboration avec l'échevin de l'Emploi Merry Hermanus, est chargée de mettre sur pied une "Maison de l'emploi" à Jette. Cette dernière regroupera en un lieu unique les différents services adressés aux demandeurs d'emploi ainsi que les informations destinées aux employeurs.

### Analyse de terrain

Dans la première phase de sa mission, Catherine Lepièce, nouvelle conseillère emploi, étudie les initiatives relatives à l'emploi développées en Région bruxelloise pour en tirer les enseignements et les adapter à notre commune. Elle effectue également,

en collaboration avec le service communal de la Vie économique et l'échevin Bernard Lacroix, un relevé des principaux employeurs jettois, en vue d'analyser leurs besoins en terme de main-d'oeuvre. Elle a en outre rencontré les organismes publics et privés en contact avec les demandeurs d'emploi: le CPAS, l'ALE, ACTIRIS et le service communal des Affaires sociales.

### Mise en forme du projet

L'objectif est d'instaurer et de stimuler une synergie entre les différents organismes - le service des Affaires sociales de la commune, le CPAS, l'ALE et ACTIRIS - en contact avec les demandeurs d'emploi. En attendant la création de la "Maison de l'emploi" qui devrait regrouper ces différents acteurs, Catherine Lepièce développera un service d'information pour faire connaître aux chômeurs les différents événements, institutions et formations accessibles à Bruxelles.

Ces renseignements seront diffusés via un présentoir dans le hall de La Maison communale, le site internet de la commune et le Jette Info. Par ailleurs, des séances d'information sur différents thèmes tels que les métiers de l'avenir, les plans d'embauche, le contrat d'étudiant,... seront organisées.

Enfin, une bourse de l'emploi aura lieu, à l'initiative de l'échevin de l'Emploi Merry Hermanus, le mardi 25 novembre 2008 dans la salle communale des Fêtes. Vous trouverez plus d'informations sur cet événement dans le Jette Info du mois d'octobre.

Ce projet de la "Maison de l'emploi" est ambitieux, il prend forme petit à petit. Il ne sera véritablement efficace que s'il rencontre au mieux les besoins des employeurs et des demandeurs d'emploi jettois. Ceux-ci sont invités à formuler leurs questions et leurs attentes à Catherine Lepièce, conseillère emploi - 02.422.31.13 - clepiece@jette.irisnet.be.

## Des associations aventurières délaissent la voiture pour les trajets courts De beaux prix à gagner

**Moins de 5 km à faire? Allez-y à pied, à vélo ou en transports en commun! C'est le thème central de la campagne "Défi trajets courts". Cette action s'adresse à toutes les associations de la Région bruxelloise.**



Les associations de défense de l'environnement IEB et le BRAL lancent un appel aux Bruxellois prêts à délaissier leur voiture pour les petits trajets. Un groupe d'amis, des membres d'un club, d'une association, etc. se réunissent pour former une équipe, désignent un capitaine et signent un "Défi trajets courts". L'équipe s'engage alors à délaissier la voiture, pendant un mois, pour des alternatives respectueuses de l'environnement, comme le vélo, la marche ou les transports en commun, pour les courtes distances de moins de 5 km. Tous les trajets sont pris en compte: vers le club de sport, pour le shopping, pour récupérer les enfants à l'école,...

Durant tout le défi, les participants comptabiliseront le nombre de kilomètres parcourus sans voiture grâce à un site internet. Ils connaîtront en temps réel leurs résultats et ceux des concurrents. A la fin du Défi, les orga-

nisateurs comptabiliseront les économies totales en termes de pollution (émissions de CO2 et de particules fines), de coûts et de santé (nombre de calories brûlées). Les équipes et les participants qui auront parcouru le plus de kilomètres recevront de beaux cadeaux: vélos pliables, bons d'achat pour une solide paire de chaussures de marche; chaque participant recevra un "Welcome Pack" contenant un abonnement STIB d'un mois, une carte cycliste et d'autres gadgets. Tout le monde sera récompensé rien qu'en participant. Pensez aux économies de carburant, aux gains de temps et à l'amélioration de la condition physique.

La signature du "Défi trajets courts" offre bien des avantages:

- **On économise de l'argent.** Pour les petits trajets, le moteur roule à froid. Or, un moteur consomme beaucoup plus lorsqu'il est froid. En plus, les prix de l'essence s'envolent.

- **On améliore la qualité de l'air.** Un moteur froid émet plus de particules polluantes qu'un moteur chaud. Conduire en ville signifie en outre utiliser plus les freins et l'accélérateur, ce qui augmente les émissions.

- **On réduit la pression automobile.** A Bruxelles, un quart des déplacements sont effectués pour des trajets de moins d'1 km et 60% des déplacements se limitent à 5 km. Ces déplacements peuvent facilement se faire à pied, en vélo ou en transports publics de façon à faire sauter les bouchons.

- **On avance plus vite que les voitures.** En ville, le vélo et les transports en commun sont plus rapides que l'auto. Ajoutez-y le temps qu'il vous faut pour trouver une place de parking.

- **On se remet en forme.** Délaissier la voiture pour les petits trajets signifie bouger plus. Qui marche ou fait du vélo régulièrement vit de manière plus saine: le coeur est plus résistant, la

capacité pulmonaire augmente et le stress diminue.

Ce "Défi trajets courts" se déroulera du 16 septembre au 16 octobre 2008, mais les inscriptions se prennent jusqu'au 31 août!

**Renseignements:**  
[www.trajetscourts.be](http://www.trajetscourts.be)

# Déposer plainte de chez soi avec police-on-web

*Depuis un an et demi, il est possible de déposer une plainte sans avoir à se rendre au commissariat, dans la zone de police de Bruxelles-Ouest dont Jette fait partie.*

*Le système "Police on web" vous permet de déposer plainte via internet depuis votre domicile ou n'importe quel PC muni d'une connexion internet (dans une bibliothèque, par exemple).*



Vous pouvez porter plainte pour les faits suivants: un vol de vélo, un vol à l'étalage ou un fait de vandalisme (dégradations diverses ou graffitis). Il y a toutefois quelques conditions à satisfaire. Les faits doivent avoir eu lieu en Belgique, l'identité de l'auteur est inconnue, il n'a pas été fait usage de violence ni de menace. Un numéro de référence est donné à chaque plainte qui est ensuite automatiquement transmise à la zone de police locale où les faits se sont passés.

## Un système aux nombreux avantages

Ce système de plaintes électroniques présente de nombreux avantages:

- Gain de temps. Plus de déplacement au commissariat, plus de file d'attente,...
- Service disponible 7 jours sur 7, 24h/24
- Facile d'utilisation: une plainte est déposée en un clic de souris

• Le fait que vous portiez plainte vous-même pour de petits délits permet aux zones de police de mieux s'organiser: meilleure répartition des patrouilles, meilleure estimation de certains phénomènes,...

• L'identification d'un objet permet, si on le retrouve, de le remettre à son propriétaire. Si vous ne déposez pas plainte après un vol, les services de police ne seront pas en mesure de vous restituer les objets volés.

• Une personne retenue pour un petit délit n'obtiendra qu'une sanction limitée. Si l'on peut prouver que cette personne a commis un nombre important de petits délits, il sera alors possible de la condamner à une peine plus lourde. Le nombre de faits alourdit donc sensiblement la sanction.

• A l'avenir, un lien pourra être ajouté vers diverses entités externes telles les communes, les compagnies d'assurance,.... Le dépôt électronique d'une plainte diminuera alors fortement les démarches administratives à charge de la victime.

**Renseignements: [www.epol.be](http://www.epol.be)**

## Nouveau look pour le portail [belgium.be](http://belgium.be) Le portail des autorités fédérales gagne en convivialité

*Les autorités fédérales ont récemment présenté le portail [belgium.be](http://belgium.be) revu et corrigé. La navigation sur le site a été repensée, le look et le contenu ont été rafraîchis.*



La refonte de la navigation doit permettre de faciliter la recherche aux visiteurs du site. Au lieu de fonctionner sur base de groupes cibles et de catégories de visiteurs, [belgium.be](http://belgium.be) regroupe désormais les informations par thèmes et mots-clés. On y retrouve de la sorte plus facilement les renseignements souhaités. La différence est flagrante. 65% des utilisateurs trouvaient directement les informations voulues sur l'ancienne version du site alors que les premiers tests

montrent qu'avec cette nouvelle navigation, ils seraient 85% à obtenir tout de suite ce qu'ils cherchent.

[belgium.be](http://belgium.be) accorde aussi plus d'attention à l'actualité; on y trouve un calendrier, des communiqués de presse et divers autres sujets. Le site internet fédéral se divise désormais en 11 thèmes: famille, justice, mobilité, santé, environnement, logement, économie, impôts, formation, emploi et la Belgique. Vous trouverez

des informations utiles sur chacun de ces sujets. Vous cherchez des renseignements sur les soins de santé, les droits d'enregistrement, les contrats de travail, la construction et la rénovation,...? La réponse se trouve sur [belgium.be](http://belgium.be). Ce site internet fournit en outre des informations sur des sujets d'actualité tels que tax-on-web, la déduction fiscale des frais de garde des enfants,...

**Renseignements: [www.belgium.be](http://www.belgium.be)**

# “App. à louer. Appeler pour détails”

## Location: pas d'annonce sans chiffres

**Depuis le 18 mai 2007, les propriétaires qui mettent un bien immobilier en location ont l'obligation de mentionner le montant du loyer et des charges. Dans la pratique, tout le monde ne s'y conforme pas. Les récalcitrants et les distraits s'exposent pourtant à une amende.**

La Région de Bruxelles-Capitale connaît depuis quelques années une crise du logement. L'offre ne satisfait pas la demande et les montants des loyers augmentent plus vite que les salaires. En outre, les difficultés socio-économiques d'une importante frange de la population bruxelloise compliquent la quête d'un logement décent pour un prix abordable.

Certains locataires ont déjà été confrontés à un loyer fixé arbitrairement en fonction de critères discriminatoires comme, par exemple, leur origine étrangère. Dans un souci de transparence et d'équité, le Parlement fédéral a voté une loi qui impose au bailleur d'afficher le prix du loyer et des charges communes lors de toute communication publique ou officielle (journaux, internet, agences, affichages aux valves d'une institution quelconque, affichettes apposées sur le bien en location, etc.). Cette obligation vise toutes les mises en location d'un bien affecté à l'habitation (résidence principale, secondaire, kot, location saisonnière, etc.).

A Jette, les élus locaux ont approuvé, lors du conseil communal du 25 juin dernier, la modification du Règlement général de police. Un article y a été ajouté qui prévoit de punir d'une amende administrative de 50 € toute infraction constatée à l'obligation de mentionner le montant du loyer et des charges communes d'un bien mis en location. Les agents communaux assermentés seront attentifs au respect de cette disposition. Un bailleur averti en vaut deux!

# Journée Pat Rouille de la zone de police Bruxelles-Ouest Des démonstrations interactives apprennent aux enfants les réalités des services de secours

**La zone de police Bruxelles-Ouest organisait, le vendredi 30 mai, la journée Pat Rouille dans le parc de la Jeunesse. Des centaines d'élèves ont pu se familiariser avec les aspects aventureux du quotidien des services de secours.**

Cette journée active mettait un terme au Plan d'adoption scolaire 2007-2008. Pas moins de 875 élèves de 5ème et 6ème primaire, issus des écoles francophones et néerlandophones de la zone, avaient reçu la visite de leur agent de quartier dans le courant de l'année scolaire. Cet agent se déplaçait dans les écoles pour informer les élèves sur la police, la signalisation et la sécurité routière, le vandalisme et les vols.

La journée Pat Rouille fut un événement réussi auquel ont participé la police et les différents services de secours. Les jeunes se sont montrés particulièrement enthousiastes. Ils ont eu droit à une simulation de manifestation avec des inspecteurs de police en combinaison de maintien de l'ordre et des enfants en guise de manifestants. Les écoliers ont eu la possibilité d'être passagers sur une moto de police et de tester leurs aptitudes cyclistes sur une piste d'agilité. Les chevaux de la police se sont laissés monter par les enfants sans broncher, tandis que les chiens de la brigade canine ont démontré leurs talents de manière spectaculaire. Les élèves ont pu faire relever leurs empreintes digitales ou procéder à un alcootest. Les pompiers, de leur côté, ont

laissé les élèves manipuler la lance à incendie, ce qu'ils ont fait avec plaisir.

Les enfants sont repartis, en fin d'après-midi, avec plein d'histoires à raconter. La volonté de faire découvrir aux enfants la diversité des services de secours, de leurs tâches et de leur matériel a été concrétisée. Cela notamment grâce à l'interactivité et aux nombreuses démonstrations auxquelles se sont livrés les professionnels présents.



## Départ en vacances

### Vérifiez votre permis de conduire

Comme vous l'avez appris récemment par la presse, des personnes titulaires d'un permis de conduire belge se seraient vu imposer une amende pouvant atteindre 250 euros dans certains départements français (principalement du Sud).

Les permis de conduire belges qui ont posé problème sont les permis délivrés avant 1989 (modèle national), lesquels sont perforés dans la catégorie la plus élevée et sont valables pour les catégories inférieures. Ce type de permis aurait créé des problèmes d'interprétation au sein de la police française.

**Quoiqu'il en soit, aucune disposition légale belge ni européenne n'impose de remplacer un permis de conduire (valable à vie), mais la photo qui y est apposée doit être ressemblante à son titulaire et le document doit être en bon état.**

Des renseignements concernant votre permis de conduire peuvent vous être communiqués par le service Population de l'administration communale (guichet M. - tél. 02.423.12.51 - jours et heures d'ouverture : en juillet et août, du lundi au vendredi de 8h30 à 14h).

Les personnes désireuses de changer leur permis de conduire doivent se munir des documents suivants :

- carte d'identité ;
- permis de conduire actuel ;
- 2 photos format "carte d'identité" ;
- 11 euros.

Vu l'affluence actuelle, un délai de quelques jours sera demandé aux personnes désireuses de renouveler leur permis de conduire. Merci de votre compréhension.

# Des vacances en toute sécurité



*Les vacances estivales sont enfin là. Vous avez peut-être réservé un agréable séjour et la date du départ approche. Veillez à la sécurité de votre domicile avant de partir en voyage, de sorte que les souvenirs de vacances ne soient pas effacés par l'amertume au retour. La zone de police vous y aide, tout comme les trucs et astuces des conseillers en technoprévention. Voici déjà une série de conseils pour partir l'esprit serein.*

## La police

La zone de police Bruxelles-Ouest garde un œil sur votre habitation lorsque vous n'êtes pas là.

Vous devez simplement avertir à temps (de préférence 15 jours avant le début de vos vacances). Ceci peut se faire au moyen du formulaire de demande. Ce dernier doit être signé et remis dans un commissariat de la zone de police. Les différents services opérationnels de la zone (le service Interventions, la Brigade canine et les Divisions) effectueront la surveillance.

Le service de la Prévention policière centralise les données et vous informera après vos vacances des surveillances réalisées. Préalablement à votre départ, vous pouvez faire appel au service de la Prévention policière. Les conseillers en technoprévention dispensent des conseils gratuits afin de limiter le plus possible les risques d'être cambriolé (voir ci-dessous).

**Renseignements: Police locale Bruxelles-Ouest - Service de la Prévention policière - place Cardinal Mercier 11 à 1090 Jette - tél.: 02.412.68.08**

## La technoprévention

La zone de police Bruxelles-Ouest dispose d'une cellule technoprévention-sécurisation contre les vols dans habitations. Deux conseillers en technoprévention vous aident à prévenir les cambriolages grâce à une bonne sensibilisation. Que vous soyez particulier ou commerçant, vous recevez, sur simple demande, des conseils sur la sécurisation de votre logement ou de votre entreprise.

**Renseignements: Cellule de technoprévention de la zone de police Bruxelles-Ouest - tél: 02.412.68.08 - e-mail: prev.securit-veiligh@zpz5340.be**

## La prévention de cambriolage virtuelle

Vous pouvez aussi faire appel à la prévention de cambriolage virtuelle. E-TPA est un questionnaire électronique qui fournit certaines astuces pour réduire les risques de cambriolage. Si vous suivez ces mesures (généralement simples), vous rendrez la vie des cambrioleurs un petit peu plus compliquée et augmenterez les chances qu'ils se découragent de s'attaquer à votre maison.

**Renseignements: [www.testezvotrehabitation.be](http://www.testezvotrehabitation.be)**



## Astuces contre les mauvaises surprises au retour

### Cambriolage

#### Soyez discret...

- N'apposez pas de mot d'absence sur votre porte
- Annulez les livraisons à domicile: pain, lait,...
- Ne mentionnez pas de période d'absence sur votre répondeur téléphonique et transférez les appels téléphoniques vers votre GSM ou un autre appareil
- Branchez les lampes sur minuterie
- Faites entretenir la végétation et tondre le gazon visibles de la rue
- Prévenez des personnes de confiance de vos absences
- Demandez-leur de relever le courrier, d'abaisser et de remonter les volets
- N'attirez pas l'attention lors de votre départ
- N'apposez pas vos coordonnées sur vos bagages mais plutôt à l'intérieur

#### Protégez vos biens

- Contrôlez la protection des accès:

portes, fenêtres, soupiraux, coupoles et fenêtres de toit

- Conservez les échelles et les outils de jardin à l'intérieur; ne laissez rien traîner
- Cachez les objets attirants et facilement transportables: GSM, matériel vidéo, ordinateur portable, etc.
- Placez vos valeurs (argent, bijoux) dans un coffre ou à la banque
- Enregistrez les numéros de série et les caractéristiques particulières de vos objets de valeur (formulaire disponible sur [www.besafe.be](http://www.besafe.be))

#### Les clefs et l'alarme

- Fermez les fenêtres et portes de votre maison, garage, abri de jardin
- Fermez les grilles ou barrières avec un cadenas
- Ne laissez pas de clef sur les serrures
- Conservez les clefs à l'abri des regards
- Remettez les clefs de maison et des véhicules non utilisés à une personne de confiance ou emportez-les avec vous
- N'indiquez pas vos coordonnées sur

votre porte-clefs

- Verrouillez les véhicules non utilisés
- Cadenassez les deux-roues à un objet fixe
- Activez votre système d'alarme
- Informez les personnes de contact de la procédure en cas d'alarme
- Avertissez votre centrale d'alarme de votre départ

#### La police locale

- Signalez à votre police locale vos absences prolongées (elle pourra ainsi surveiller votre habitation)

#### La police d'assurance "vol et incendie"

- Vérifiez la validité de votre police d'assurance contre le vol et l'incendie

### Incendie

#### Les produits à risque

- Evitez de stocker des liquides inflammables ou stockez-les dans un endroit sûr
- Conservez les chiffons imbibés de produits inflammables dans un récipient hermétique

- Rangez les aérosols à l'abri des rayons du soleil et des sources de chaleur

#### L'installation de détection d'incendie

- Testez les détecteurs de fumée

#### L'installation électrique

- Débranchez tous les appareils électriques sauf les congélateurs et réfrigérateurs

- Eteignez toutes les lampes sans minuterie

- Eloignez toute matière combustible de ces lampes

#### L'installation de chauffage

- Diminuez la température de votre chauffage en hiver

- Eloignez toute matière combustible des points de chauffage

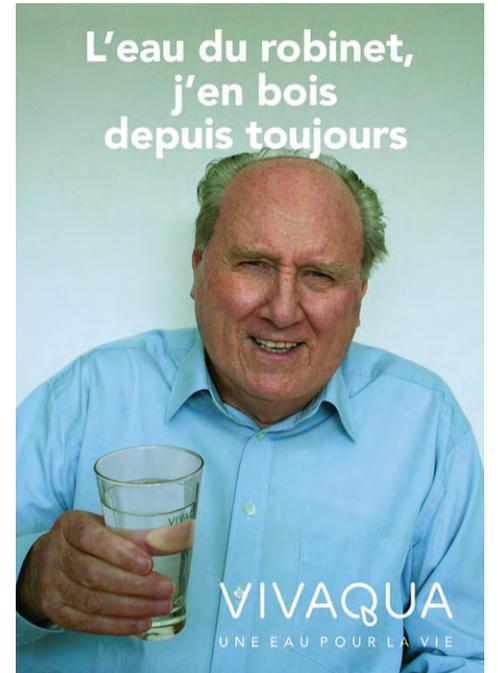
#### Les appareils au gaz, mazout ou pétrole

- Coupez l'alimentation de tous ces appareils: chauffe-eau, bonbonne, cuisinière, etc.

# L'eau du robinet: un choix sain, économique et respectueux de l'environnement

Avec l'été et les jours ensoleillés en vue, notre corps a plus que jamais besoin d'eau. L'eau du robinet constitue à cet égard une alternative intéressante à l'eau en bouteille. Elle est respectueuse de l'environnement et avantageuse. Elle est en outre bonne pour la santé. L'eau du robinet est trois cents fois moins chère que l'eau en bouteille, n'occasionne pas de déchets d'emballage, contient des oligo-éléments et est un des produits de la chaîne alimentaire les plus contrôlés qui soient.

En buvant quotidiennement un litre d'eau du robinet, nous remplissons au moins 20% de nos besoins en calcium et en magnésium. De plus, l'eau du robinet est à portée de main 24 heures sur 24 à la maison. L'absence d'emballage et de nécessité de transport la rend d'office moins dommageable pour l'environnement. Et bon marché en plus. 1 litre d'eau par jour et par personne coûte moins d'1 € par an. Un argument convaincant en ces temps de réduction du pouvoir d'achat.



## Déchets

**L**a commune de Jette et la Région de Bruxelles-Capitale travaillent main dans la main pour limiter autant que possible les déchets dans les 19 communes bruxelloises. Outre la traditionnelle collecte de déchets ménagers, différents dispositifs sont prévus.

*Qu'il s'agisse de déchets verts, de petits déchets chimiques ou d'objets encombrants, diverses options s'offrent à vous pour que vous puissiez vous en débarrasser.*

*Si chacun apporte sa contribution à une collecte sélective des déchets, l'environnement n'en sera que (plus) sain.*

## Déchets verts

**COLLECTE REGIONALE.** Chaque dimanche dès 14h, du printemps à l'automne, Bruxelles-Propreté assure une collecte des déchets verts. Il vous suffit de mettre vos déchets de jardin dans les sacs verts et de les sortir, comme vous le faites pour les déchets ménagers ordinaires. Faites des fagots des branches mortes et placez-les à côté des sacs.

**SERVICE DES PLANTATIONS.** Vous pouvez vous débarrasser de branches (de 7 cm de diamètre au plus) ainsi que d'autres déchets verts ou petits déchets chimiques, tout au long de l'année, auprès du service communal des Plantations (serres communales - avenue du Laerbeek 120). Tous les mardis et jeudis de 9h à 12h et les samedis de 9h à 14h. Le dépôt des déchets verts est géré par un système de cartes avec code-barre. Cette carte permet d'identifier l'utilisateur. Le volume de déchets est évalué par le préposé et un décompte est envoyé à l'utilisateur pour paiement éventuel. Tarif particuliers jettois: 2 m<sup>3</sup> gratuits par an, 5 €/m<sup>3</sup> à partir du troisième m<sup>3</sup>. Tarif entreprises de jardinage jettoises: 12,50 €/m<sup>3</sup>. Tarif particuliers non-jettois: 12,50 €/m<sup>3</sup>. Tarif entreprises non-jettoises: 25 €/m<sup>3</sup>.

## Objets encombrants

**DECHETTERIES REGIONALES.** Vous pouvez vous rendre dans l'une des deux déchetteries régionales avec vos objets encombrants (appareils électroménagers, meubles,...). La déchetterie Nord se trouve rue du Rupel à 1000 Bruxelles et la déchetterie Sud est établie à l'avenue de la Deuxième Armée britannique à 1190 Forest. Ouvert du mardi au samedi de 9h à 16h (accès jusqu'à 15h45). Service partiellement gratuit pour les ménages. Le dépôt de matériel de construction (châssis, évier, volets, marbres, poutres,...) est possible, contre paiement, pour les particuliers, les commerçants, les artisans et les petites entreprises.

**ENLEVEMENT PAR BRUXELLES-PROPRETE.** Bruxelles-Propreté vient enlever vos objets encombrants à domicile. Il vous suffit de téléphoner au numéro gratuit 0800.981.81 pour fixer un rendez-vous et de vous assurer que quelqu'un sera présent chez vous à la date et à l'heure prévues. De décembre à mars, cette collecte des encombrants peut également avoir lieu le dimanche après-midi dès 14h mais uniquement sur rendez-vous préalable avec Bruxelles-Propreté. Chaque ménage a droit à un enlèvement gratuit de 2 m<sup>3</sup> d'objets encombrants tous les six mois. Vous payez ensuite 19 € par mètre-cube supplémentaire.

## Petits déchets chimiques

**COINS VERTS MOBILES.** Les déchets chimiques contiennent souvent des éléments qui risquent de porter atteinte à l'environnement et exigent donc un traitement approprié. Apportez-les au service communal des Plantations ou aux Coins Verts mobiles (véhicules de Bruxelles-Propreté). Attention! Il n'est désormais plus possible de déposer vos médicaments aux Coins Verts. Il vous faut les retourner à votre pharmacien.

## Cartouches d'encre et GSM

Vous pouvez déposer vos cartouches d'encre vides ainsi que vos vieux GSM dans les boîtes de collecte en carton disposées dans certaines infrastructures communales: La Maison communale, les bibliothèques francophone et néerlandophone de la place Cardinal Mercier, la bibliothèque de Naeyer, le service des Plantations (avenue du Laerbeek 120), la salle Omnisports (avenue du Comté de Jette 1), la crèche communale (avenue Lecharlier 86). Les cartouches d'encre et les GSM sont recyclés en faveur de Radio Bobo qui rend visite aux enfants hospitalisés, notamment à l'hôpital des enfants Reine Fabiola.

## Graffitis

L'équipe communale Graffitis intervient gratuitement sur demande pour débarrasser votre immeuble, votre porte de garage ou votre mur des graffitis. Cette équipe possède le matériel nécessaire pour tout effacer de manière professionnelle sans laisser de traces. Les graffitis ne peuvent toutefois pas être retirés d'un support peint ou d'une surface qui ne peut supporter un nettoyage à haute pression ou des produits corrosifs.

Les propriétaires désireux de faire appel à l'équipe Graffitis concluront un accord avec la commune. Revers de la médaille: les propriétaires qui ne font pas appel à ce service gratuit pour faire ôter des graffitis peuvent se voir infliger une taxe communale de 54 €. Pour contacter l'équipe Graffitis, appelez le responsable du service Propreté: Dirk De Boeck - 02.478.09.62.

**Le calendrier des Coins verts mobiles à Jette pour les mois de juillet et août 2008:**

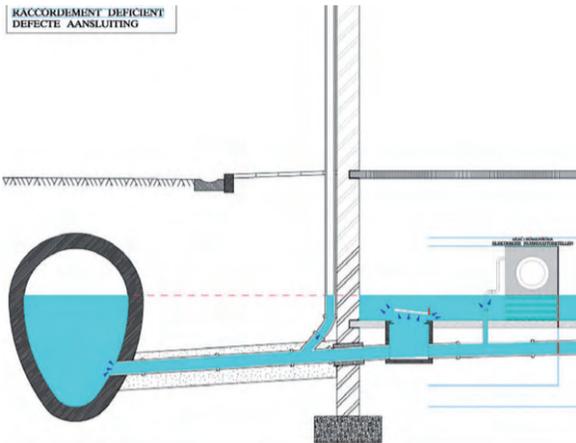
**Place Cardinal Mercier (police)**  
(chaque deuxième lundi du mois)  
le 14 juillet et le 11 août de 17h15 à 18h15

**Avenue Woeste (N-D de Lourdes)**  
(uniquement le quatrième lundi du mois)  
le 23 juillet et le 25 août de 18h30 à 19h30

# Inondations à Jette

## Les raccordements au réseau d'égouts en cause

Les fortes intempéries du mois de mai ont provoqué de nombreux embarras dans différents quartiers de Jette. Des caves inondées et d'autres dégâts des eaux en ont résulté. Quelles sont les causes de ces inondations et surtout, quelles sont les solutions?



### Causes

On doit opérer une distinction entre les pluies hivernales et les pluies d'été. En hiver, les pluies sont régulières et continues, ce qui laisse aux égouts le temps suffisant pour évacuer l'eau. En été, nous avons en revanche affaire à des précipitations soutenues qui s'abattent sur une courte période et ne permettent par conséquent pas au réseau d'égouts d'absorber les grandes quantités d'eau. A cela s'ajoute le fait que notre environnement urbain est de plus en plus construit et asphalté. Le sol en devient de plus en plus imperméable et il ne reste plus que les avaloirs pour évacuer les fortes intempéries. L'état du réseau d'égouts et la disparition des zones naturelles

inondables jouent aussi un rôle important dans cette problématique. La cause principale réside toutefois dans la connexion des maisons au réseau d'égouts.

### Solutions

Les grandes améliorations structurelles pour éviter de tels dégâts des eaux relèvent des compétences régionales, mais la commune tente tout de même de parvenir à des solutions.

La commune a demandé une étude de simulation de lourdes intempéries sur divers quartiers jettois. Cette simulation a été réalisée pour les bassins du Drootbeek, Léon Theodor, Mercier et Saint-Vincent-de-Paul. L'Intercommunale bruxelloise de Distribution d'Eau (responsable de la gestion du réseau d'égouts) a également été chargée d'effectuer une simulation pour le quartier Legrelle. Des simulations, il ressort que ce ne sont ni la capacité des égouts ni le besoin de bassins d'orage qui posent problème, mais bien principalement le raccordement des logements à l'égout. Les raccordements sont situés trop bas, ce qui constitue davantage une cause de dégâts que la capacité même des égouts (voir illustration). Les inondations de l'avenue Capart illustrent bien cette affirmation. Cette avenue se trouve dans une partie élevée de Jette mais a néanmoins connu des dégâts des eaux. Le raccordement au réseau d'égouts en est la raison principale.

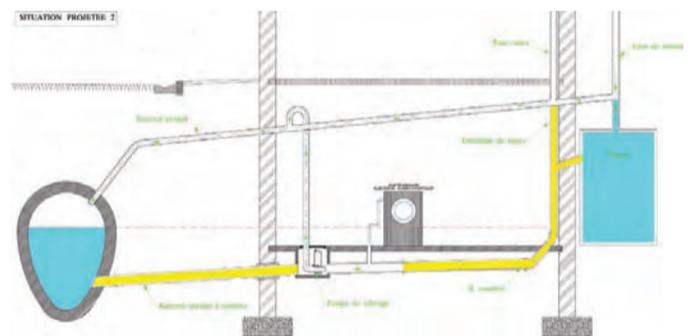
Au nom du collège des bourgmestre et échevins, l'échevin Jean-Louis Pirottin négocie une double solution avec l'IBDE. D'une part, une visite gratuite des spécialistes de l'IBDE pour vérifier

les raccordements individuels des logements aux égouts. D'autre part, l'attribution de primes pour les personnes désireuses d'effectuer des travaux sur leur raccordement, comme par exemple le placement de clapet anti-retour.

La commune avait proposé l'installation d'un bassin avant le réaménagement de la place Cardinal Mercier. Les résultats des simulations plaident pour l'abandon de cette option. Un nouveau collecteur sera placé dans la partie sud de la place Cardinal Mercier.

Bien que la problématique des inondations soit une compétence régionale, la commune s'obstinera à défendre des solutions structurelles et durables pour éliminer, à l'avenir, ces nuisances.

*Exemple de raccordement garantissant une étanchéité jusqu'au niveau de la voirie*



## Grande action de propreté Collaboration réussie entre les habitants et l'administration communale

Un cadre de vie propre et agréable n'est possible que si riverains et administration communale travaillent main dans la main. C'est pourquoi la commune de Jette a organisé une grande action de propreté dans les rues en y associant étroitement les Jettois.

A l'initiative de l'échevine de la Propreté Claire Vandevivere, entre le 26 avril et le 21 juin, chaque samedi matin, un quartier jettois a été nettoyé de fond en comble, soit 8 quartiers en 8 semaines. Cette action fut le résultat d'une collaboration réussie entre le réseau jettois des éco-ambassadeurs, les balayeurs de rues et les habitants. Jeunes et moins jeunes se sont retrouvés les manches pour leur quartier.



# Nouvelle étape dans la coopération entre Jette et Sidi Bibi

## Focus sur la politique des déchets et plan d'action sociale

La commune de Jette conduit depuis 2004 un projet de coopération au développement avec la commune rurale marocaine de Sidi Bibi. Trois représentants de l'administration communale jettoise se sont rendus à Sidi Bibi à la mi-mai. La coordinatrice du projet Anne-Françoise Nicolay était accompagnée de Sylvie Vande Zande, responsable du service communal des Plantations, et de Marc Janssens, responsable du service de Gestion du territoire (Urbanisme). Leur visite a marqué une nouvelle étape dans la collaboration entre notre commune et Sidi Bibi.

### Développement durable

L'idée d'une collaboration entre notre commune et Sidi Bibi, une initiative de l'échevine des Relations Nord-Sud Christine Gallez, ressort d'une volonté d'ouverture, d'échange de connaissances et de soutien à une commune partenaire. Des projets ont été développés en faveur de la population et dans le cadre du développement durable. Depuis 2004, grâce au programme communal de coopération internationale, plusieurs visites de travail ont été effectuées aussi bien au Maroc par des représentants jettois que dans notre commune par des délégations de Sidi Bibi. La coopération se concentre principalement sur l'amélioration de l'environnement



ment par le biais d'une bonne politique de gestion des déchets, sur l'élargissement des compétences de l'administration locale et sur le développement d'un plan social d'action pour la population.

### Des thèmes concrets

Les différentes rencontres ont permis un travail autour de plusieurs thèmes. Le volet environnemental a donné lieu à une discussion sur la gestion des permis d'urbanisme et d'environnement pour les entreprises qui veulent s'implanter dans une zone industrielle locale. Les "ambassadrices de la propreté" ont aussi été présentées.

Une femme est désignée par douar (village) pour les campagnes d'information et de sensibilisation sur le tri des déchets et le respect de l'environnement. Un système concret a enfin été développé qui permettra une collecte et un traitement rapides des ordures.

### Attention au développement social

Le programme 2008-2012 laisse également la part belle au volet social. Khalid Qubaa, étudiant marocain en développement social, servira d'intermédiaire pour veiller au bon déroulement du projet au Maroc. Avant tout, il importe de se faire une image claire de la vie associative à Sidi Bibi. Celle-ci est importante vu que de nombreux projets sont des initiatives citoyennes. Les différentes associations doivent bénéficier des infrastructures nécessaires ; la coordination et la coopération entre elles doivent être optimisées. Il faut en outre dégager les priorités pour le développement humain. L'alphabétisation des parents, la stimulation de

l'enseignement des filles, la participation des femmes à la vie associative, la réalisation de projets d'associations locales concernant la création d'une crèche ou l'emploi, l'intégration des personnes handicapées,... constituent autant de points qui sont déjà sur la table. La concrétisation de tous ces sujets sociaux nécessitera une bonne coordination entre l'administration locale, les associations et l'administration de tutelle (la province ou le ministère). Jusqu'à présent, les administrations de tutelle peuvent imposer des décisions à la commune de manière unilatérale.



La commune rurale de Sidi Bibi, à un jet de pierre de la cité touristique Agadir, est en pleine évolution. Il est important que l'environnement et la justice sociale ne soient pas délaissés pendant cette évolution. La collaboration entre la commune de Jette et Sidi Bibi peut y contribuer. En octobre 2008, une nouvelle mission jettoise partira pour le Maroc pour se pencher, avec les travailleurs locaux, sur les défis d'un développement à orientation sociale.

## Un sourire sur le visage des enfants de la Maison Reine Marie-Henriette

Le 4 juin dernier, les scouts de la 24<sup>ème</sup> SGP de Jette, accompagnés de leurs animateurs et de quelques parents, ont concrétisé un projet qui leur tenait à coeur. Après avoir rassemblé des jouets et des peluches pendant plusieurs mois, ils ont redistribué les objets, récoltés auprès de plusieurs grandes sociétés de jouets, des parents de l'unité et des amis de la troupe, à la Maison des Enfants Reine Marie-Henriette.

Cette institution, fondée en 1863, a pour mission l'aide spécialisée à la jeunesse. A ce jour, elle comprend 6 services distincts. Quelque 200 enfants lui sont confiés par différentes instances de protection de la jeunesse. Ils sont accueillis au sein de petites unités de vie ou suivis dans leur famille.

En remettant leurs dons en juin dernier, les scouts ont trouvé leur récompense dans les yeux de ces enfants et le plaisir d'une après-midi passée ensemble.



1<sup>er</sup> septembre 2008

# 132<sup>ème</sup> Marché annuel de Jette

Nouveautés 2008: brocante des collectionneurs et festival de BD

*Le Marché annuel de Jette aura lieu cette année le 1er septembre. Outre les traditionnels marché en plein air, brocante, autoshow,... quelques nouveautés viennent s'ajouter au programme. Ainsi, une brocante des collectionneurs et un festival de BD seront organisés à cette occasion.*

Afin que tout se déroule dans les meilleures conditions, l'administration communale a décidé de commencer les inscriptions le plus tôt possible. Si vous souhaitez participer à la brocante des collectionneurs ou au festival de BD, remplissez le talon-réponse ci-dessous et marquez vos choix.



## Formulaire de participation au Marché annuel jettois

à renvoyer pour le 11 juillet 2008 au service Commerce - chaussée de Wemmel 100 - 1090 Jette

Je, soussigné(e)

Nom et prénom: .....

Adresse: .....

Tél.: .....

Souhaite participer à la/au

Brocante des collectionneurs

Festival de bande dessinée

(cochez votre choix)

UNIQUEMENT POUR LES COLLECTIONNEURS: Je collectionne .....

Date:

Signature:



## Nouveaux commerces à Jette

Le Jette Info vous présente, chaque mois, les nouveaux commerces qui ouvrent leurs portes à Jette. A partir de maintenant, les amateurs de jeux vidéos pourront se rendre chez Smartoys dans la chaussée de Wemmel. Ce nouveau commerce vend et loue du matériel pour gamers. Il vend aussi des figurines et des mangas.

Vous ouvrez un commerce à Jette et vous désirez le faire connaître via le Jette Info? Faites-le nous savoir en envoyant un mail à communication.1090@jette.irisnet.be.

### Nouveau à Jette en juin 2008

#### Smartoys

Vente et location de jeux et de consoles. Vente de figurines et de mangas  
Chaussée de Wemmel 22  
1090 Jette  
tél.: 02.420.08.89



## Brocante du Marché annuel

*La grande brocante du Marché annuel attire chaque fois de nombreux visiteurs. Le Marché annuel se déroulera le 1er septembre 2008. Les inscriptions se prendront les 8 juillet et 5 août.*

### Modalités d'inscription pour la brocante

A l'occasion du marché annuel, une grande brocante sera organisée le 1er septembre dans les rues Van Bortonne, Werrie, Gillebertus, Van Huynegem et Thomaes. Prix: 12 € / 3 mètres. Envie de participer?

### Renseignements:

CECO - 02.538.56.49 - mercredi et vendredi de 15h à 18h. Congés annuels du 15 juillet au 4 août.

### Réservation d'emplacements:

Bibliothèque francophone, 1er étage, place Cardinal Mercier 10.

Mardi 8 juillet de 17h à 19h

Mardi 5 août de 17h à 19h





## Les commerces du Miroir sur un plan

*L'agence bruxelloise pour le développement urbain Atrium et l'administration communale ont conçu ensemble un plan de signalisation pour le quartier du Miroir. Ce plan se trouve au verso des panneaux publicitaires près des parkings à vélos de la place. De cette manière, les clients trouveront facilement le chemin d'un magasin particulier pendant les soldes d'été et auront, d'un simple coup d'oeil, un aperçu détaillé de l'impressionnante offre de magasins sur et autour de la place Reine Astrid.*

L'agence Atrium et ses deux collaborateurs Yassin Chourouhou et Angélique Scaillet oeuvrent chaque jour à la promotion de la vie commerciale jettoise des environs du Miroir. Leur but est de renforcer l'attractivité de ce quartier commerçant en développant différents projets.

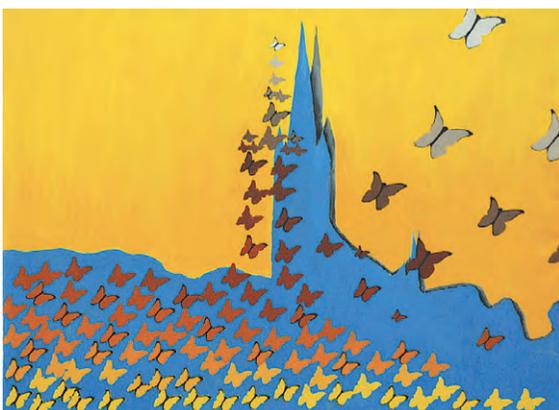
C'est dans ce cadre qu'un plan des rues reprenant les commerces jettois a été réalisé, que des cendriers ont été placés aux entrées de restaurants et sur l'espace public et que des terrasses ont été rénovées dans un esprit d'harmonie.

Le nouveau plan reprend tous les commerces des environs de la place Astrid. Ceux-ci sont divisés en 6 secteurs: alimentation; hôtels, cafés et restaurants; vêtements et accessoire; soins et santé; équipement de la maison; services, loisirs, divers. Pas moins de 190 commerces à un jet de pierre l'un de l'autre. Vous savez maintenant où vous rendre pour les soldes d'été.

## Projets des élèves de la section artistique du KTA

Le gagnant en couverture du répertoire commercial "Vivre à Jette" et sur l'affiche du marché annuel jettois

*Une oeuvre artistique qui met en scène Jette d'une manière originale trône traditionnellement en couverture du répertoire communal des commerces "Vivre à Jette" et sur l'affiche du marché annuel jettois. Cette année, ce concours s'adressait aux élèves de la section artistique du Koninklijk Technisch Atheneum. Mathias Huysmans a remporté le premier prix.*



Comme à l'accoutumée, l'échevin de la Vie économique et des Animations Bernard Lacroix et l'asbl Commerce et Marché annuel jettois, en collaboration avec le Koninklijk Technisch Atheneum et le Cercle des Collectionneurs jettois, ont lancé un appel aux (jeunes) artistes pour l'exposition-concours "Vivre à Jette". C'est la septième fois que ce concours était organisé, en prélude cette année au

132ème marché annuel jettois. Toutes les disciplines étaient acceptées: l'aquarelle, la peinture à l'huile, le crayon, la BD, le collage, la sculpture,...

Le projet vainqueur laisse entrevoir les contours de l'église de la Madeleine sur la place du Miroir et de nombreux papillons colorés à l'oeuvre.

Vous pouvez admirer les diffé-

rentes oeuvres et la toile qui a remporté le concours jusqu'au 12 septembre à La Maison communale.

### Expo "Vivre à Jette"

Projets des élèves de la section artistique du KTA

**Jusqu'au 12 septembre**

à La Maison communale - chaussée de Wemmel 100

pendant les heures d'ouverture de l'administration communale



# Lutte contre la mucoviscidose

## Des philanthropes en culotte courte à l'école Aurore



Les élèves de 2ème primaire de l'école Aurore se sont mobilisés pour réunir des fonds pour l'Association belge de Lutte contre la Mucoviscidose.

Particulièrement touchés par la maladie dont souffre l'un des leurs, Nathanaël, ils ont apporté leur soutien à la

semaine de lutte contre cette maladie, organisée pour la première fois en Belgique en mai dernier. Il n'y a pas d'âge pour être solidaire!

La mucoviscidose est la maladie génétique grave la plus répandue; chaque semaine, 1 enfant atteint de mucoviscidose voit le jour en Belgique. Cette maladie, dont on ne guérit toujours pas, affecte principalement les

poumons et le système digestif. Parce qu'ils ont pour camarade de classe un enfant qui en est atteint, les élèves de 2ème primaire de l'école Aurore ont organisé une vente de bics, peluches et chocolats au profit de l'Association belge de Lutte contre la Mucoviscidose. Et le succès fut au rendez-vous!

En 10 jours d'action menée sans relâche au sein de l'école, les enfants (aidés par les parents de Nathanaël et leur institutrice) sont parvenus à récolter une somme de plus de 1300 €. Un résultat bien au-delà des prévisions les plus optimistes.

Les écoliers ont remis le résultat de leur action, sous forme de chèque, à l'A.B.L.M. qui consacra ces fonds au soutien aux familles et aux chercheurs. Tous espèrent évidemment que ce geste contribuera au moins à



améliorer les traitements actuels (la maladie est actuellement incurable) afin que ceux qui en souffrent puissent retrouver une vie normale.

### Renseignements

**A.B.L.M. (Association Belge de Lutte contre la Mucoviscidose) - avenue Borlé 12 à 1160 Bruxelles - 02.663.39.02 - info@muco.be**

**N° de compte pour les dons: 523-0801012-61**

# CO<sub>2</sub> pour sauver la planète



Le résultat est une chanson bien ficelée de 2'51 avec un refrain et quatre couplets. Restait à l'interpréter. Au fil des répétitions, les voix se sont unies pour atteindre une belle harmonie. Les élèves qui avaient entre-temps baptisé leur groupe CO<sub>2</sub> ont enregistré la chanson dans une classe du collège, transformée pour l'occasion en studio. Monsieur Pire s'est chargé de la reproduction du CD qui comporte deux morceaux (la chanson et sa version instrumentale). La pochette a été choisie parmi les dessins réalisés par les élèves eux-mêmes.

Parallèlement, la promotion et la vente du CD ont été organisées. En moins de temps qu'il ne faut pour le dire, le premier tirage de 40 CD était épuisé. Au total, les CO<sub>2</sub> ont vendus 160 CD au prix de 5 euros. "Notre planète en danger" leur a en outre valu un reportage dans "Les Niouzz" de la RTBF et un article dans "Le Soir". Un courrier des CO<sub>2</sub> est également parvenu à l'administration communale de Jette.

Ils sont neuf : Camille, Naomy, Franck Alexandre, Louis, Corentin, Loïck, Florian, Marc-Antoine et Aurélien... neuf élèves en première secondaire au collège Saint-Pierre de Jette. Durant cette année scolaire, ils ont mené à bien un projet dont ils ont toutes les raisons d'être fiers. Avec leur titulaire, monsieur Pire, et leur professeur de français, monsieur Jacques, ils ont écrit et enregistré une chanson. Rien que ça!

L'idée est née en septembre 2007. A l'époque, Alain Hubert et la station polaire occupaient le devant de la scène. La presse se fit largement l'écho du message de l'explorateur belge à propos des menaces qui pèsent sur la planète. Tout ceci donna aux élèves de 1ère S et à leurs professeurs l'envie de faire un geste pour l'environnement.

Avec monsieur Jacques, parolier à ses heures, les jeunes ont imaginé le texte de leur chanson, intitulée "Notre planète en danger". Ils ont mis leurs idées en commun pour interpeller, convaincre, mobiliser. Après les paroles, il fallait une musique. Chacun a apporté sa petite touche rythmique à l'ensemble. Sur base des indications des élèves, monsieur Delacre, professeur au collège et musicien amateur, a ensuite composé la mélodie.



Les chanteurs en herbe ont invité l'échevine de l'Environnement Claire Vandevivere à leur rendre visite pour lui présenter leur projet et partager avec elle leurs préoccupations sur l'avenir de la planète.

Grâce au bénéfice de la vente de leur CD, les CO<sub>2</sub> ont terminé cette année hors du commun par une sortie bowling-pizza bien méritée. Quel que soit le résultat des examens, ces neuf jeunes de Saint-Pierre auront connu une belle réussite en 2007-2008.

**Info : notreplaneteendanger@gmail.com**

## Notre planète en danger

Cette forêt que j'aimais  
On détruit même son reflet  
L'oxygène s'évapore  
Faut qu'les arbres nous aident  
encore  
Si l'Amazonie nous quitte  
Toute la Terre sera détruite  
C'est la forêt ou l'argent  
Choisissez donc votre camp

On doit s'en jouer molo  
Si on veut pas finir sous l'eau  
Demain y aura rien à boire  
Y aura plus qu'des pataugeoires  
Les pingouins et les ours blancs  
Disparaissent à chaque instant

Refrain :  
Eteignez les lumières  
Pour un monde plus clair  
Ne nous décourageons pas  
Pas à pas on arrivera  
Restons zen car tout tiendra  
On arrivera bien à la sauver  
Notre planète en danger

Arrête ta voiture, Ben-Hur  
Ça fait trop longtemps que ça dure  
Allez, sors de ton terrier  
La chaleur va t'étouffer  
Mettre l'air conditionné  
Ne va pas tout arranger  
Faut changer ton carburant  
La pollution se répand

Tous les jours ça fond un peu  
C'est à cause du CO<sub>2</sub>

Si tout est question de blé  
Dans ce monde dévasté  
Respectons notre planète  
Avant qu'elle ne s'arrête  
Ne lui causons aucun ennui  
Sinon la Terre dépérit

## 15 août 2008: Retro-Jette Venez admirer les splendides oldtimers



La parade Retro-Jette se déversera dans les rues, le vendredi 15 août (jour de l'Assomption). Après quelques années d'interruption, les amateurs d'oldtimers pourront à nouveau admirer de splendides ancêtres automobiles. Le cortège démarrera vers 9h30 de la place Reine Astrid et, après une balade à travers notre commune et les environs, arrivera à la place Cardinal Mercier vers 13h. Vous pourrez y apprécier ces voitures uniques jusqu'à 15h. Les prix et les souvenirs seront ensuite remis aux participants.

Cet événement est une collaboration entre l'asbl "Sport à Jette" présidée par Eric Schuermans, l'échevin des Animations Bernard Lacroix et l'échevin des Sports Benoît Gosselin.

Vous êtes le/la fier(-ère) propriétaire d'un oldtimer et vous souhaitez participer à ce cortège? Inscrivez-vous à l'aide du formulaire ci-dessous. Attention: seules les 30 premières personnes à répondre seront inscrites.

### Formulaire d'inscription à Retro-Jette 15 août 2008



#### Voiture

Marque: \_\_\_\_\_

Modèle: \_\_\_\_\_

Année: 19 \_\_\_\_\_

Spécificité: \_\_\_\_\_

#### Participant

Nom et prénom: \_\_\_\_\_

Adresse: \_\_\_\_\_

Rue: \_\_\_\_\_

Code postal: \_\_\_\_\_

Localité: \_\_\_\_\_

#### Tél./GSM:

\_\_\_\_\_

#### Club:

Participation aux frais: 30 € par personne (enfants -12 ans: 15 €)

Avec petit-déjeuner, repas de midi (apéritif, plat principal, dessert, café et 2 tickets boisson)

Les boissons supplémentaires sont à charge des participants et doivent être directement payées sur place.

Je verse le montant de ..... € pour ..... personnes (dont ..... enfants) sur le compte 068-0714930-67 de l'asbl "Sport à Jette", chaussée de Wemmel 100 à 1090 Jette.

**Formulaire à renvoyer avant le 5 août 2008 à: Luc Wauters - asbl "Sport à Jette" - avenue des Neuf Provinces 16 boîte 7 - 1083 Ganshoren**

## Mérites sportifs

### Des Jettois récompensés pour leurs prestations sportives



La traditionnelle cérémonie de remise des Mérites sportifs a eu lieu le mardi 24 juin 2008 dans la salle du Conseil. Les Mérites sportifs, remis par l'échevin des Sports Benoît Gosselin et le président de l'asbl Sport à Jette Eric Schuermans, récompensent les clubs et les sportifs qui se sont distingués par leurs remarquables prestations cette saison.

La salle du Conseil était remplie de jeunes sportifs, de fiers parents, de sportifs adultes et de bénévoles motivés. Quelque 100 joueurs de tennis, gymnastes, footballeurs, judokas,... ont été récompensés pour leur saison sportive réussie. Une dizaine de clubs, détenteurs d'un titre ou promus, ont

également été récompensés. Vu le nombre important de jeunes sportifs présents dans la salle, on peut se prendre à espérer que Jette a encore un long avenir sportif devant elle.

De nombreuses prestations remarquables ont été passées en revue mais quelques-une d'entre elles méritent une mention spéciale. Ainsi, cela fait déjà 80 (!) saisons que Theo Vanderzypen est affilié au Royal Scup Dieleghem Jette. Notre commissaire de police Jacques Gorteman a remporté le championnat de tennis inter-clubs du Hainaut et le championnat de Belgique. Il a gagné chaque compétition sans perdre un seul match.

## Les stars du foot de demain brillent lors d'un stage Mundialito réunit des dizaines de jeunes footballeurs



Chaque mercredi après-midi, pendant le mois de juin, des dizaines de footballeurs en herbe ont participé au stage de foot "Mundialito". Les entraîneurs de l'association sportive Soyez Stages ont appris aux jeunes à dribbler, faire des passes, marquer,... Revêtus de leurs maillots préférés, les jeunes ont essayé de reproduire les gestes de leurs sportifs favoris. A l'issue du stage, les fiers participants ont reçu une médaille.

## Cela se fête!

Vous avez atteint l'âge magique de 100 ans? Vous célébrez bientôt vos 50, 60, 65, 70 ans (ou plus) de mariage? Si vous êtes le souhaitez, l'administration communale peut vous aider à mettre plus d'éclat à cette belle fête. Il vous suffit d'en faire la demande six semaines avant la date de votre anniversaire ou de votre anniversaire de mariage à Claire Vandevivere, officier de l'Etat civil (02.423.12.16), ou au service communal de l'Etat civil (chaussée de Wemmel 100 à Jette - tél. 02.423.12.70).



## Félicitations...

... aux époux **Poelmans-Lampo**. Ils ont célébré leurs noces de diamant (60 ans) le 7 juin 2008.

... aux époux **Crab-Immers**. Ils ont célébré leurs noces de brillant (65 ans) le 21 juin 2008.

... aux époux **Vanderstraeten-De Saeger**. Ils ont célébré leurs noces d'or (50 ans) le 27 juin 2008.

2 août 2008  
Grande bourse de timbres

Une grande bourse de timbres aura lieu le samedi 2 août 2008 dans le pavillon du Poelbosch (avenue du Laerbeek 110). Les philatélistes à la recherche de timbres spéciaux ou désireux de vendre d'anciens timbres et du matériel pourront donc le faire à cette occasion.



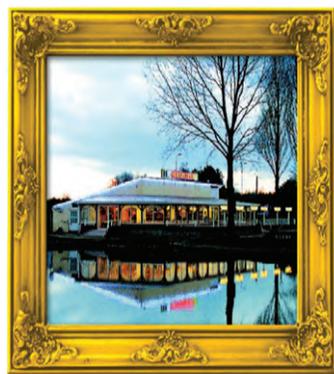
L'entrée est gratuite et il sera possible de faire estimer ses timbres gratuitement.

Un grand buffet est également prévu, pour 15 €.

Renseignements: Claude Henseval (Phila Jette) - 02.428.43.06 - henseval@tele2allin.be

## Au programme pour les seniors...

Mercredi 27 août 2008

Excursion en France:  
Guinguette au bord de  
l'eau et repas-dansant

Escautpont se situe à 10 minutes de Valenciennes et à 5 minutes de la frontière belge. Cette journée sera l'occasion de faire la fête à la Guinguette, dans un cadre verdoyant, soigné et convivial, et... au bord de l'eau! Avant d'arriver à la Guinguette, vers midi, vous visiterez "La Ferme du Pas de L'Ayau" et sa fromagerie (fabrication de fromages du type "Maroilles" uniquement avec du lait cru). Cette visite durera une heure environ. Il vous sera possible d'acheter du fromage qui vous sera livré à la Guinguette, en fin d'après-midi, juste avant le retour.

A partir de midi, vous serez en compagnie d'un accordéoniste qui sera à l'écoute de vos suggestions et vous fera chanter et danser sur vos airs préférés.

Un repas comprenant un apéritif, une entrée, un plat principal, le fromage, un dessert, les boissons à volonté et le café vous sera servi dans une salle panoramique. Ambiance garantie de midi à 18h.

Prix: 49,50 € comprenant le transport A/R en autocar, la visite de la fromagerie, l'apéritif, le menu 4 services et les boissons (vin blanc, rouge, rosé, eau minérale et café)

Rendez-vous à 8h dans l'avenue du Sacré-Coeur (derrière l'Eglise-St-Pierre - côté cimetière)

Du 5 au 12 septembre

## Séjour à Nieuport

Un séjour en pension complète au Club Floréal à Nieuport vous est proposé. Le Floréal, proche du centre de Nieuport-Bains, est situé à 100 mètres de la digue. Le logement est prévu en studios, appartements de 1 ou 2 chambres, munis de tout le confort (salle de bain, WC, télévision, kitchenette avec réfrigérateur et téléphone). Quelques chambres-single (en studio) sont disponibles moyennant un supplément de 87,50 €. Les appartements comprenant 2 chambres séparées peuvent être occupés par 2 personnes sans supplément "single". Le Floréal offre de nombreuses distractions: piscine, bar, cafétéria, pétanque, mini-golf ainsi que des soirées animées (bingo, quizz,...). Deux excursions seront organisées pendant le séjour.

Prix: 485 € comprenant le transport A/R en autocar, le séjour en pension complète, les boissons à table (bière ou eau), les soirées animées, les excursions (sauf les boissons). Le pourboire des chauffeurs lors des trajets aller et retour et lors des excursions n'est pas compris dans le prix.

Réservations: dès à présent - Prière de tél. préalablement au 02.423.12.66 pour s'assurer de la disponibilité des places et demander le formulaire de réservation.

Jeudi 25 septembre 2008

## Thé-dansant



Ce thé-dansant est organisé en collaboration avec le moniteur du cours de danses de salon qui se donne pour les seniors tous les mardis à Jette. La sonorisation et l'ambiance musicale seront assurées par Papy Aldo. Ambiance garantie!

A 14h30 en la salle communale des Fêtes (place Cardinal Mercier 10)

Entrée: 5,50 € comprenant les boissons et une pâtisserie.

## Réservations pour l'excursion et le thé-dansant:

Dès à présent, auprès du service communal des Seniors - chaussée de Wemmel 100 (Bureau 042 - Entresol - Niveau ET), les mardis et mercredis, entre 9h et 11h30.

## Attention!

## Plus réservation les lundis et vendredis

Afin de vous épargner des déplacements inutiles, il vous est conseillé de payer les activités sur le compte 000-0025741-36

de la commune de Jette avec la communication suivante: Seniors + nom + date activité + n° de rés. (après avoir réservé par téléphone ou par email).

Si vous souhaitez rencontrer une personne du service Seniors, prière de téléphoner préalablement à votre visite au 02.423.12.66 (Patricia Hellem) - e-mail: phellem@jette.iris-net.be

# Jazz Jette June

## Le centre de Jette a vibré au son du swing

*Le vendredi 20 juin, les notes du 19ème Jazz Jette June se sont déversées sur le centre de notre commune. Le temps n'était pas au beau fixe mais cela n'a pas mis en berne le moral des amateurs du genre qui se sont déplacés en dépit de la pluie.*

La bonne humeur était une fois de plus palpable dès les premières minutes du concert d'ouverture. Cette année, le choix des organisateurs s'est porté sur le PMD Big Band. Ce groupe, fondé à Oudenaerde en 1988, remet au goût du jour le lindy hop, une danse des rues qui a vu le jour dans le Harlem des années '20. Sur la scène, deux chanteurs - une femme et un homme - se sont alternés au micro pour enchaîner des grands standards du jazz. Cerise

sur le gâteau, des danseurs de lindy hop se sont déhanchés devant le podium pour une impressionnante démonstration. Il n'en a pas fallu plus pour pousser les spectateurs à braver les gouttes de pluie et à suivre le mouvement.

Le concert d'ouverture achevé, la balade musicale a démarré. Près de 60 musiciens ont oeuvré dans une quinzaine d'établissements du centre de Jette. Du jazz conventionnel aux classiques revisités en

passant par l'afrojazz et le swing aux accents de worldmusic, il y en avait pour tous les goûts. Quel bonheur de déambuler de café en taverne, à la découverte de talents jeunes ou confirmés!

Les organisateurs du Jazz Jette June savent comment concocter un bon programme, ils l'ont encore prouvé le 20 juin dernier. Vivement l'année prochaine!



## Nocturnes estivales au Musée Magritte

Durant les mois d'été 2008, le Musée Magritte, situé dans la rue Essegem à Jette, organise des nocturnes hebdomadaires, chaque mercredi de juillet et août entre 18h et 21h. Une occasion idéale pour visiter la maison dans laquelle le célèbre artiste surréaliste a vécu et réalisé la moitié de son oeuvre. Les visiteurs peuvent profiter de l'opportunité pour s'imprégner de l'ambiance de la plupart des toiles, dont notamment "L'Empire des Lumières", et lever un voile sur la vie et le travail de Magritte.

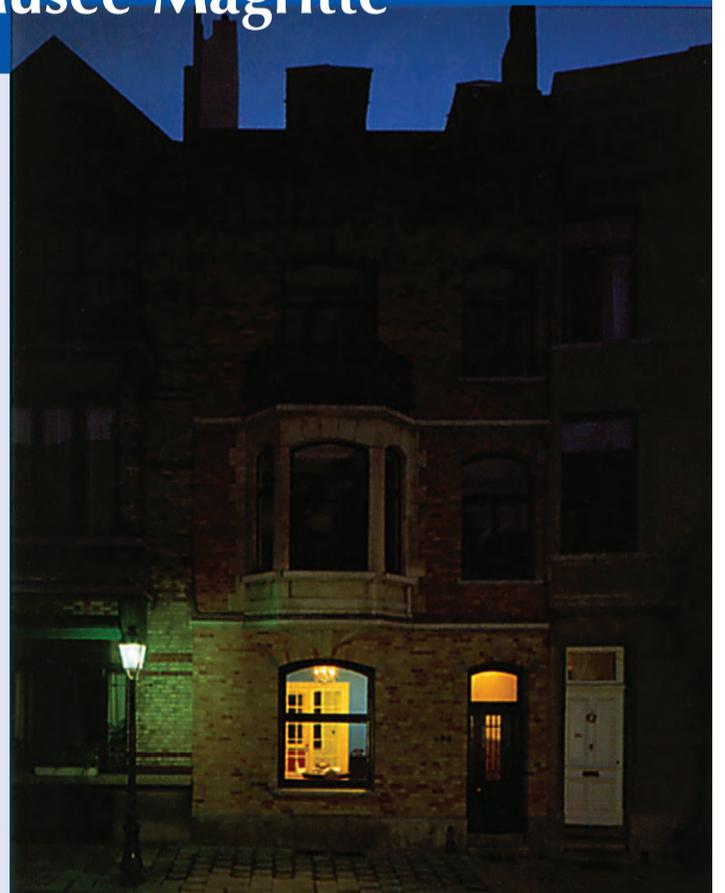
La visite comporte aussi une présentation individuelle de l'appartement du rez-de-chaussée avec un guide. Les visiteurs sont ensuite libres de découvrir le jardin et l'exposition biographique aux 1er et 2ème étages.

De plus, les habitants de Jette reçoivent une réduction de 50%, ils ne payent donc que 3,50 €.



**Musée René Magritte - rue Essegem 135 - 02.428.26.26**

**Ouvert du mercredi au dimanche de 10h à 18h, et chaque mercredi de 18h à 21h en juillet et août 2008.**





## Des conteurs dans le parc Garcet

Cet été encore, les livres descendent dans le parc Garcet pour offrir le plaisir de la lecture vivante aux enfants. Cette activité donne la possibilité à ceux qui ne partent pas en vacances de bénéficier du plaisir du livre et de la lecture.

Deux conteurs vous attendent au parc Garcet avec leur sac à histoires les mercredi d'été. En cas de pluie, la lecture se fera dans la salle Jeunesse de la bibliothèque Mercier (place Cardinal Mercier 10).

### Contes pour enfants dans le parc Garcet

les 2, 9, 16, 23, 30 juillet et 6, 13, 20 août de 15h30 à 17h30

Activité gratuite

Renseignements: Bibliothèque principale du N-O de Bruxelles, section Jeunesse  
- tél.: 02.426.05.05 (demandez Nicole Roukens)

## Bruxelles fait son cinéma



## Cinéma en plein air Pourvu qu'il fasse beau

"Bruxelles fait son cinéma", c'est du cinéma gratuit en plein air dans dix communes bruxelloises, entre le 11 et le 20 juillet. C'est ainsi l'occasion de revivre des séances qui renouent avec une vieille tradition du cinéma: le cinéma itinérant en plein air qui eut son heure de gloire dans les pays méditerranéens.

L'asbl Libérations Films et le Centre culturel de Jette proposent le film "Tapas" de José Corbacho.

Cinq histoires s'entrelacent dans un voisinage d'une grande ville espagnole au fil de cette production hispano-argentino-mexicaine. Les voisins se rencontrent dans un bar, au supermarché ou... dans leur lit. Les gens qui y résident parlent de leurs inquiétudes, de leurs angoisses, de leurs espoirs et de leurs rêves. Sucré, salé à Barcelone.

### Projection en plein air de "Tapas" de José Corbacho

le 20 juillet à 21h55

sur la place Cardinal Mercier (devant la gare de Jette)

accès gratuit

Renseignements: Centre culturel de Jette - 02.426.64.39.

## Cours de promotion sociale J.-L. Thys A fond les langues

Un examen de néerlandais en perspective? Besoin de rafraîchir vos connaissances en anglais? Envie de parler une autre langue? Un nouveau hobby pour la rentrée?

L'enseignement de Promotion sociale propose une vaste gamme de formations organisées selon un horaire généralement compatible avec une activité professionnelle, en journée ou en soirée (voir l'annonce ci-contre).

A Jette, les Cours communaux de Promotion sociale J.-L. Thys, organisés sous l'égide de l'échevin de l'Enseignement Merry Hermanus, dispensent des cours de langues que vous pouvez suivre:

- le soir: de 18h30 à 21h40
- le jour: le matin ou l'après-midi

Débutant ou disposant déjà de connaissances de base, vous y trouverez un groupe de votre niveau. Un test d'évaluation est effectué au moment de l'inscription.

Renseignements: Cours communaux de Promotion sociale J.-L. Thys - rue Essegheem 101 - tél.: 02.427.07.57.



### COURS COMMUNAUX DE PROMOTION SOCIALE J.L. THYS

Rue Essegheem 101 à 1090 Jette - Tél./fax : 02/427.07.57  
e-mail : promsoc.jlthys@jette.irisnet.be

<b>EN SOIRÉE</b> Les lundis et mercredis ou les mardis et jeudis de 18h30 à 21h40	<b>NÉERLANDAIS - ANGLAIS</b> <b>- ESPAGNOL - HABILLEMENT</b>
<b>EN SOIRÉE</b> Les mercredis de 18h30 à 21h40	<b>ALLEMAND - ITALIEN</b>
<b>EN SOIRÉE</b> les mardis 18h30 à 21h40 (niv.1) Les jeudis de 18h30 à 21h40 (niv.3)	<b>CHINOIS</b>
<b>EN JOURNÉE</b> Les lundis et mercredis de 14h à 17h10 ou les lundis et vendredis de 9h à 12h10 ou les mardis et jeudis de 13h à 16h10	<b>NÉERLANDAIS élémentaire et moyen</b>
<b>EN JOURNÉE</b> Les lundis et mercredis de 14h à 17h10	<b>FRANÇAIS pour nouveaux arrivants</b>



INSCRIPTIONS : LUNDI 25, MARDI 26, MERCREDI 27 ET JEUDI 28 AOÛT 2008 DE 16 À 20H  
À PARTIR DU 1 SEPTEMBRE 2008 DU LUNDI AU JEUDI DE 9 À 11H ET DE 18 À 20H  
ACCÈS : STIB (18, 19, 49, 51, 53, 94 ET MÉTRO PANNENHUIS) OU TRAIN (GARE DE JETTE)

# Agenda

## “Bruxelles fait son cinéma”

Du cinéma gratuit en plein air pour renouer avec le cinéma itinérant qui eut son heure de gloire dans les pays méditerranéens. Projection en plein air de “Tapas” de José Corbacho.

**Projection en plein air de “Tapas” de José Corbacho**  
le 20 juillet à 21h55  
sur la place Cardinal Mercier  
(devant la gare de Jette)  
accès gratuit

**Infos:**  
Centre culturel de Jette - 02.426.64.39.

## Contes pour enfants dans le parc Garcet

Des animateurs lisent aux bambins dans le cadre verdoyant du parc Garcet. Les 2, 9, 16, 23, 30 juillet et 6, 13, 20 août de 15h30 à 17h30 dans le parc Garcet. Activité gratuite

**Infos:**  
Bibliothèque principale  
du N-O de Bruxelles, section Jeunesse  
tél.: 02.426.05.05 (demandez Nicole Roukens)



## Nocturnes estivales au Musée Magritte

Nocturnes estivales au Musée Magritte. Durant les mois d'été, le Musée Magritte organise des nocturnes les mercredis de juillet et août entre 18h et 21h. Les habitants de Jette reçoivent une réduction de 50%, ils ne payent donc que 3,50 EUR. Ouvert du mercredi au dimanche de 10h à 18h, et chaque mercredi de 18h à 21h en juillet et août 2008

**Infos: Page 18 ou Musée René Magritte**  
- rue Essegem 135 - 02.428.26.26

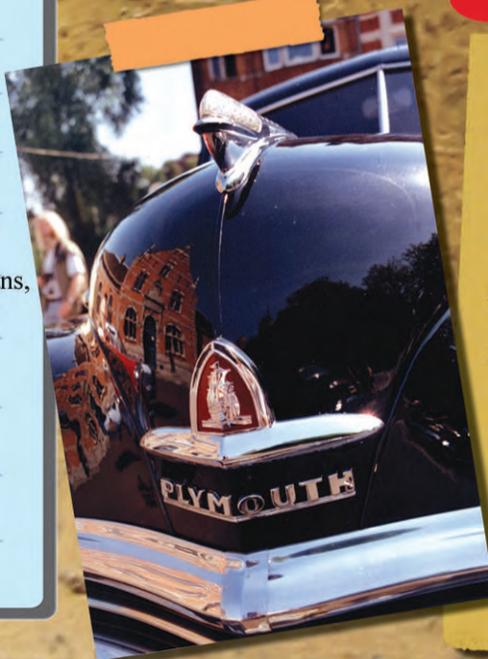


## Retro-Jette Admirer les splendides oldtimers

La parade Retro-Jette se déversera vers 9h30 de la place Reine Astrid et, après une balade à travers notre commune et les environs, arrivera à la place Cardinal Mercier vers 13h. Cet événement est une collaboration entre l'asbl “Sport à Jette” présidée par Eric Schuermans, l'échevin des Animations Bernard Lacroix et l'échevin des Sports Benoît Gosselin.

**Retro-Jette**  
le 15 août 2008  
de 13h à 15h  
place Cardinal Mercier

Plus d'infos: page 16



## 2 août 2008 Grande bourse de timbres

Une grande bourse de timbres aura lieu le samedi 2 août 2008 dans le pavillon du Poelbosch (avenue du Laerbeek 110). Les philatélistes à la recherche de timbres spéciaux ou désireux de vendre d'anciens timbres et du matériel pourront donc le faire à cette occasion. L'entrée est gratuite et il sera possible de faire estimer ses timbres gratuitement.

**2 août 2008**  
Grande bourse de timbres

**Infos:**  
Claude Henseval (Phila Jette) -  
02.428.43.06 - henseval@tele2allin.be